



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 30 OCTOBRE 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Lieu-Dit La Petite Tombe

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux d'implantation de poteaux France Télécom par l'entreprise TP LINK – chez Sogelink – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex :
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise TP LINK – chez Sogelink – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex à compter du 11 novembre 2024 et ce pour une durée de 180 jours calendaires, au lieu-dit La Petite Tombe.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241030-2024-110-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ



Publié sur le site internet de la commune le 30.10.2024